



L'Épeichette 109

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DU CORIF - JANVIER 2012



Grande Aigrette, à Sonchamp (78), photo en digiscopie de Denis Attinault

Suspendre la chasse en période de gel

Digiscopie, de plus en plus performante

Les gibbons de Kalaweit à Bornéo



Et quatre
administrateurs
de plus !

Page 4

L'AG 2011 a tenu ses promesses

Un moment important dans la vie associative...

Page 15

Le CA s'organise

Nouveaux administrateurs, nouveau bureau, calendrier des CA, des évènements associatifs...

Page 19

Le Corif et Facebook

Un nouveau moyen de communication, le Corif tente l'expérience

Page 26

Parc de la Poudrerie

Sorties, expositions, conférences, découvertes...

Page 30

Maître Hibou

Des textes de lois où il est question de protection des espèces

Page 34

STOC-EPS, OROC

Des assises à suivre avec attention

Pages 43

Pour enrichir votre bibliothèque...

> Vie associative

Éditorial.....	3
Conférence « Bienvenue au Corif »	3
Assemblée générale 2011	4
L'AG 2011 en images	7
Commission Vie associative.....	8
Infos CA.....	11
Réseaux sociaux	19
Les faucons de Notre-Dame	20
Sorties « Hors week-end »	21

> Activités

Programme PRAIRIE-Chevêche 78	22
Sites et blogs	24
Le Graine IDF tiendra ses assises	25
Activités sur le parc de la Poudrerie	26
Suspendre la chasse en période de gel ...	27

> Le coin de Maître Hibou

30

> Infornithos / Naturinfos

STOC-EPS - des assises importantes.....	34
Natureparif - Programme 2012.....	36
Les gibbons de Kalaweit à Bornéo.....	37

> Bon à savoir

La digiscopie pour tous	40
-------------------------------	----

> Impressions naturalistes

La vie toujours	42
-----------------------	----

> Saines parutions

Le comte et le comptable	43
Bibliothèque du Corif.....	43
La vie des oiseaux	44
Passion nature	44
Quand la nature inspire la science.....	45

> Corif pratique

47

> Participer : où et quand... ..

48



Du sang neuf !

Cette exclamation de vampire gourmand s'imposait pour le numéro... cent neuf de notre bulletin de liaison !

Si j'ai accepté de reprendre ce jeu de mots qui m'a été soufflé, c'est parce qu'il tombe à pic pour évoquer ce que nous avons pu constater à l'occasion de l'Assemblée générale de décembre : de nouveaux visages ont fait leur apparition au CORIF et nous nous en réjouissons.

Notre satisfaction est d'autant plus grande que ce sang neuf irrigue aussi le C.A. Cette année encore, plusieurs nouveaux administrateurs sont venus renforcer l'équipe et, devant la multiplicité des tâches, ils ne seront pas de trop. J'espère que la dynamique dont bénéficie le CORIF se poursuivra cette année au même rythme.

Je vous souhaite – et à travers vous, je souhaite à notre association – une très belle année 2012 !

Guilhem Lesaffre,
Président

Conférence « Bienvenue au Corif »

Tout sur le Corif dévoilé aux nouveaux adhérents

Samedi 11/02/2012 de 14 h à 16 h

Maison des associations du V^o arrondissement

4, rue des Arènes - Paris V^o - Métro : Jussieu

S'inscrire auprès du local : 01 48 60 13 00

Assemblée générale 2011

L'assemblée générale ordinaire du Corif s'est tenue le samedi 3 décembre 2011, dans le Pavillon Maurouard, siège de l'association, dans le Parc forestier de la Poudrerie à Vaujours. Quarante-vingt huit adhérents et permanents étaient présents et ont participé aux débats et présentation des rapports d'activités. Cent cinquante neuf votants se sont exprimés, directement, par procuration ou par correspondance.



Les différents rapports (rapport moral, rapport d'orientation, rapport financier, budget prévisionnel 2011 et rapport de la Commissaire aux comptes) avaient été préalablement

publiés dans le bulletin de l'association, *l'Épeichette*, dans le numéro 108 « Spécial AG ».

Présentation des permanents

L'AG a été ouverte à 13 h 40 par la présentation par C. Huot-Daubremont, directrice du Corif, de l'équipe des permanents, qui a bien changé au cours de l'année 2011.

Présentation du rapport moral

Ensuite G. Lesaffre, président, a présenté le rapport moral.

Rapports des commissions

G. Laulhé, S. Bourovali-Zade et Ch. Gloria, pour la commission Vie associative, ont évoqué la réunion des animateurs et la future conférence « Bienvenue au Corif » destinée aux nouveaux adhérents.

Rapports des groupes locaux

T. Riabi, pour le GLP, a évoqué l'enquête « Moineaux » Corif/LPO.

Rapport financier

Le rapport financier, qui inclut les comptes 2010 arrêtés par le CA, a été présenté par Ph. Champion, trésorier. N. Bollet, commissaire aux comptes, était présente et a certifié les comptes de l'association. Le trésorier a ensuite répondu aux questions de la salle.

Candidatures et élections au CA De onze à quatorze !

Hélène Versavel a quitté la région parisienne et donc le CA. Nous la saluons. Avec l'élection de quatre nouveaux administrateurs, il ne reste plus qu'un poste à pourvoir.

Résultats des votes

159 votants. 155 suffrages exprimés et 4 nuls. 67 votes directs, 61 par correspondance et 31 par procuration.

Pour les rapports

Rapport Moral : pour, 149 ; contre, 2 ; abstentions, 4. **Rapport financier** : pour, 147 ; contre, 1 ; abstentions, 7.

Rapport d'orientation : pour, 146 ; contre, 3 ; abstentions, 6. **Budget prévisionnel** : pour, 146 ; contre, 1 ; abstentions, 8.

Motion P. Delbove : pour, 2 ; contre, 3 ; abstentions, 15 ; ne prennent pas part au vote : 47.



Élections au CA

Quatre nouveaux administrateurs ont été élus.

Birgit Töllner, 93 voix
Christian Gloria, 93 voix
Pierre Jeacour, 90 voix
Olivier Laporte, 93 voix.

Ont été réélus :

Guilhem Lesaffre, 155 voix
Ph. Maintigneux, 155 voix

La différence de voix s'explique par le fait que les votes par correspondance n'ont pu prendre en compte les quatre candidats de dernière minute.

La cooptation de Patrick David a été confirmée par un vote de l'AG.

Pour conclure l'AG

Après un apéritif offert par le Corif, tous les participants ont été invités à assister à la projection d'un documentaire sur les chauves-souris.



Auberge espagnole

Traditionnellement, les AG, ROP et autres grands événements se terminent par un repas, pris en commun.

L'année dernière, on a expérimenté la formule du repas convivial, baptisée « Auberge espagnole », renouvelée lors des ROP au mois de juin.

Il a été décidé de poursuivre dans cette voie.

Cette fois-ci, avec encore plus, de concertation et de prévision, débouchant sur une organisation encore plus efficace. Tout cela orchestré par Dalila, entre autres.

Des mets et des boissons variés et goûteux pour la satisfaction de tous.

Les permanents qui ont œuvré à la présentation du repas (tables, chaises à mettre en place, plats et boissons à mettre en valeur) ne risquent pas de perdre leur classement AAA.

**Repas réussi !
Vivement qu'on recommence !**

Texte : Jean Hénon, Philippe Maintigneux. Photos : Jean Hénon.



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Une réunion pour organiser du bon pied

Une dizaine de personnes ont participé à la réunion animateurs le 27 novembre à St-Quentin-en-Yvelines. Les discussions ont débouché sur quelques avancées.



Dimanche 27 novembre : à l'initiative de la Commission Vie Associative, la réunion des organisateurs d'activités (ou animateurs, guides, accompagnateurs...) fait son retour après la dernière du genre qui eut lieu en 2006.

Nous nous étions donné rendez-vous à la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines avec une visite de deux bonnes heures le matin.

Avec les milliers de vanneaux, les centaines de pluviers, de fuligules et autres oiseaux d'eau, l'ambiance était assurée.

Dix participants

La réunion démarre à 14 h après un repas sorti du sac et pris dans la salle de la réserve, dédiée à la connaissance de la faune et de la flore sauvages. On ne pouvait trouver meilleur endroit pour une réunion sur les activités Nature du Corif, qui plus est en profitant du bon accueil du garde de la réserve, Cyril Fleury.

Nous sommes dix : Dominique, Thomas, Yves, Patrick, Stéphane, Geneviève, Annette, Philippe, Tarek, Rémy, Christian. Chacun se présente. Chacun rapporte sa propre expérience des activités programmées par le

Corif, avec parfois quelques améliorations suggérées.

Une gestion collective, un esprit associatif

Le sujet de l'ouverture à tous des activités du Corif, qui nous paraît un principe associatif essentiel, est remis sur le devant de la scène. En effet, un animateur a récemment rencontré une difficulté : l'intégration au groupe d'un participant particulièrement volubile s'est révélée difficile pour lui. L'animateur a pris la décision de ne plus accepter cette personne dans ses sorties. On peut comprendre la cause de cette décision, mais nous la trouvons regrettable. À la suite d'échanges avec des membres de la commission, l'animateur est revenu sur sa décision. Qu'il en soit remercié.

Cet épisode a le mérite de nous permettre de rappeler quelques principes. Proposer, animer une activité doit être un plaisir pour celui qui s'y engage. Lorsque des difficultés se présentent, le « bénévole » ne peut être laissé seul face à elles. Le bon déroulement de l'activité ne doit pas reposer sur ses seules épaules. Il est de la responsabilité de chacun des participants. Cet esprit collectif, c'est aussi cela l'esprit associatif.

Appel possible à une médiation

D'autre part, l'exclusion n'est pas une décision qu'on peut prendre à la légère, seul. Elle ne peut être qu'un dernier recours (en cas de violence, d'agressivité ou d'impolitesse excessive, par exemple). Dans ces cas, ou tout

simplement lorsque la difficulté est trop difficile à gérer, l'animateur doit pouvoir faire appel à une médiation (en informant le local, la commission Vie associative et/ou toute autre personne que l'animateur trouvera appropriée).

Ces cas sont très rares, mais il a semblé important à la commission d'en parler pour anticiper les difficultés. Parce que l'accueil de tous dans notre association, même dans les cas difficiles, doit être une de nos fiertés communes.

Il est bon enfin de rappeler que les sorties organisées par des bénévoles et figurant au programme d'activités du Corif ne sont en aucun cas des prestations du type « voyage organisé » ou des activités à consommer « à la carte ». Certains de ces points d'ordre déontologique seront rappelés dans le prochain programme d'activités du Corif.

Voiture et dépendances

Autre question soulevée par certains organisateurs : les difficultés du covoiturage. En Île-de-France, nombreuses sont les personnes ne disposant pas de véhicules. D'autres ne souhaitent pas utiliser leurs voitures dans le cadre de sorties : c'est leur droit. Avec les véhicules des participants « motorisés », nous disposons souvent d'un nombre limité (mais suffisant jusqu'à présent) de véhicules pour transporter tous les inscrits à une sortie, pour les déplacements.

En fonction de leur disponibilité, les conducteurs décident des heures de départ et de retour ainsi que des lieux

de rendez-vous en accord avec les personnes participant au covoiturage. Mais certaines limites ne doivent pas être franchies.

Arriver à bon port

L'organisateur de la sortie doit s'assurer que personne n'est lésé dans le covoiturage (chacun doit y mettre un peu de bonne volonté) et tous les participants doivent arriver à bon port. Or, il est déjà arrivé que des inscrits à des sorties n'aient pas pu être pris en charge faute de souplesse dans le covoiturage. Les exigences des uns et des autres ne doivent pas remettre en question la bonne organisation de l'activité, ni son déroulement. Ici aussi, l'esprit collectif doit prévaloir, et les participants doivent au maximum commencer et finir l'activité en même temps que les autres. Il en va de

l'organisation des sorties : ne pas mettre de bâtons dans les roues de l'organisateur... sinon les bonnes volontés se tariront inmanquablement.

Adopter un code de conduite

Devant ces difficultés, il est suggéré que chaque organisateur puisse fixer quelques règles autour du covoiturage au moment de la présentation de son activité dans le programme.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réunion et qui ont fait avancer quelques points pour faciliter l'organisation d'activités. J'ai choisi de ne pas citer nommément les interventions des uns et des autres mais chacun se reconnaîtra dans les idées retenues dans cet article.

**Christian Gloria
et Philippe Maintigneux**

Des activités à diversifier

Le programme d'activités du Corif contient en grande majorité des propositions de sorties. Il convient d'une part de diversifier ces sorties (nouveaux itinéraires, nouveaux lieux, sortir de l'Île-de-France) et d'autre part de proposer d'autres activités. La réunion a été l'occasion d'en dresser une liste. Des conférences peuvent être organisées autour de diverses thématiques : les comptes-rendus de voyage faits par des Corifiens, les aides à la détermination des oiseaux, présentation d'autres taxons que les piafs en fonction des hobbies de chacun (insectes, arbres, orchidées...). Allier une conférence à une sortie est une solution pour joindre la théorie à la pratique.

Autres suggestions d'activités : les "ateliers" comme les constructions de nichoirs par exemple. À ce sujet, sachez que les ateliers sur l'étude des plumes peuvent être remis en cause : il est en effet interdit de détenir des plumes d'espèces protégées (articles 2 et 3 de l'arrêté du 29.10.2009 [...] la détention de tout ou partie d'une espèce protégée est interdite). Mais, heureusement, il est tout à fait possible et légal d'obtenir une dérogation (le cas échéant s'adresser au Corif) dans le cadre d'une activité de découverte et d'étude.

C. G.

ATLAS REGIONAL

A paraître en 2015

Le CA pense que l'*Atlas régional des oiseaux nicheurs* dont le Corif est coordinateur ne devrait pas paraître avant l'atlas prévu au niveau national. C'est pourquoi il fixe sa date de sortie en 2015.

La recherche de soutiens pour son financement se poursuit activement.

Séance du 13/10/2011

BUDGET

Un équilibre bon mais précaire

Ph. Champion, notre trésorier a, comme il l'a indiqué lui-même, présenté cette année son sixième budget.

Il a fait remarquer que, après une période de fort développement, le Corif, ces dernières années, "se maintient", malgré les grosses difficultés conjoncturelles. Notre association doit pourtant, à ses yeux, "ne pas s'essouffler" car les marges de manœuvres sont de plus en plus étroites. Ces derniers temps, la gestion comptable et financière de l'association a été réorganisée, mais ces changements ne sont pas encore aussi opérationnels qu'il le faudrait.

Ph. Champion fait également remarquer que les dépenses du Corif en matière de communication sont quasi nulles. Or, aujourd'hui, une structure comme la nôtre a besoin de notoriété, comme le montre le cas de la LPO (avec laquelle le rapprochement reste, selon lui, toujours d'actualité). Nos fonds

propres pourraient nous permettre d'investir dans ce secteur.

Il indique également que le "turn-over" du personnel doit être maîtrisé, car l'équilibre budgétaire ainsi que le confort de travail sont basés sur une certaine stabilité de l'équipe.

Il rappelle aussi que, depuis plusieurs années, cet équilibre bénéficie du bon contrôle des dépenses.

A la suite de sa présentation, Nathalie Bollet, commissaire aux comptes, indique que les comptes sont « bons à certifier sans réserves ».

Le CA remercie Ph. Champion et N. Bollet pour la qualité de leur travail.

Séance du 13/10/2011

BUREAUCRATIE

Représentativité et agrément des associations

Le mode de définition de la représentativité et des agréments des associations a récemment été réformé, dans le but officiel de garantir plus de transparence et de lutter contre les conflits d'intérêt.

Le résultat de cette réforme est, pour l'instant, une augmentation des démarches administratives et, en particulier, des déclarations à faire et des dossiers à établir. Pour l'association, le travail à fournir est très important et mobilise du temps de permanents. A ce jour, les seuils de représentativité (nombre d'adhérents) ne sont pas établis, et un grand nombre d'associations sont réservées sur cette

réforme, pourtant soutenue (voire voulue) par FNE. A suivre.

Séance du 8/11/2011

RNNG DE L'ESSONNE

Une nouvelle réserve à gérer ?

La réserve naturelle nationale géologique de l'Essonne cherche un nouveau gestionnaire, et, sur proposition de notre directrice, Colette Huot-Daubremont, nous nous sommes demandé si le Corif devait se porter candidat. La réserve présente en effet des milieux rares et intéressants (mais très éclatés), sur lesquels, pour l'instant, peu a été fait pour les oiseaux. Ce qui générerait de l'activité supplémentaire dans le domaine de la protection pour notre association.

Le fonctionnement de la réserve, qui occupe actuellement deux salariés, est presque intégralement financé.

Le CA s'interroge toutefois sur l'équilibre financier à terme, sur l'augmentation du nombre de salariés de notre association, sur l'énergie à déployer pour la protection de ces sites qui attirent la convoitise des pilliers de fossiles.

Après quelques échanges par mail entre administrateurs, il est décidé de ne pas se porter candidat. Le projet, par son organisation et par son sujet, risquerait de nous emmener trop loin de nos qualifications et objectifs principaux en nous demandant trop d'énergie.

Séance du 8/11/2011

ROP

Préparation difficile

La préparation des Rencontres Ornithologiques de Printemps s'avère d'année en année toujours aussi ardue, même si, cette année, nous nous y sommes pris beaucoup plus tôt. Il est en effet de plus en plus difficile de trouver une salle dans une commune accessible par les transports en commun, celles-ci étant rares, et en général réservées à leurs administrés par les municipalités concernées.

Devant cette difficulté, le CA étudie la possibilité d'assouplir le critère "accessible en transport en commun". Mais abandonner cette idée aurait de grands désavantages.

Le CA se demande également s'il est impératif de disposer d'une salle : distribuer des cartes et pique-niquer à midi pouvant se faire au grand air (sauf en cas de mauvais temps, bien sûr, mais alors les ROP seraient de toute façon compromises).

Il est rappelé de bien insister dans nos démarches sur la possibilité que nous offrons aux habitants de la commune qui nous accueillerait de se joindre à nous pour les prospections et pour une conférence, pour s'initier à l'observation des oiseaux sur le terrain.

Au final, il est décidé de poursuivre activement la recherche de salle jusqu'au CA de mars, date à laquelle nous déciderons de la forme à donner aux ROP en fonction des possibilités.

Séance du 8/11/2011

VIGILANCE

La Bassée aménagée

Des projets d'aménagement de la Bassée sont en cours (le débat public est ouvert) pour la maîtrise des crues et la mise en grand gabarit de la Seine. Ces projets sont complexes et touchent une zone humide très sensible.

Ce qui préoccupe le Corif et d'autres associations. Le CA décide de contacter l'ANVL, qui agit dans le secteur, pour lui apporter son soutien dans l'étude du projet et la définition de la position à prendre. Guilhem Lesaffre, notre président, a donc contacté le président de l'ANVL qui a remercié notre association de son soutien.

Séance du 8/11/2011

BUTTES-CHAUMONT

Le Corif consulté

B. Chomier, adjoint à l'environnement du XIX^e, a contacté le Corif, par l'intermédiaire de F. Malher, pour lui demander des propositions pour l'aménagement du parc des Buttes-Chaumont.

F. Malher a indiqué que, de toute évidence, les aménagements doivent tenir compte des conséquences sur la biodiversité locale. Dans ce cadre, l'ouverture plus tardive du parc peut sans doute être acceptée.

Pour l'aménagement de la partie de la petite ceinture concernée, il est recommandé que le calme en soit conservé au maximum, en particulier

pour éviter le piétinement. Il est suggéré qu'un chemin bien balisé y soit éventuellement aménagé, mais surtout qu'une bande longitudinale soit conservée en friche, constituant ainsi un corridor pour les "petits" animaux. Il faudrait également que le tunnel soit clos d'une manière qui ne dérange pas les chiroptères qui le fréquentent.

Séance du 8/11/2011

ARRETE ANNULE

Le buzz du cormoran

L'annulation par le tribunal administratif de Melun de l'arrêté préfectoral autorisant le tir de cormorans en Seine-et-Marne grâce à l'action opiniâtre du Corif (voir Epeichette 107) nous a valu des messages de félicitations d'un certain nombre d'associations (LPO, ANVL...) et nous a valu d'être contactés par une télévision locale.

Séance du 8/11/2011

EQUIPE DES PERMANENTS

Entretiens individuels

Certains permanents ont émis le souhait que soit rétablie une pratique qui a été oubliée : les entretiens individuels avec un membre de l'équipe de direction et un administrateur. Le CA est unanimement favorable à cette idée et donne son accord pour qu'ils soient organisés régulièrement. Les administrateurs chargés des relations avec les permanents assisteront à ces entretiens. D'autres admi-

nistrateurs se portant d'ailleurs volontaires pour leur en alléger la charge.

Séance du 8/11/2011

VIVONS UNE EPOQUE MODERNE (1)



Le Corif sur Facebook

Dans le but de toucher de nouveaux publics,

C. Walbecque propose d'ouvrir une "page Facebook", comme l'ont déjà fait par exemple le MNHN ou l'OPIE.

Un des avantages de ce genre de page est de pouvoir se "partager" facilement, et donc d'augmenter la notoriété de notre association auprès d'un public que nous avons du mal à mobiliser.

Deux grands principes sont adoptés pour cette page : d'une part, elle ne doit pas contenir d'informations "exclusives" qui obligerait les corifiens à s'inscrire sur Facebook pour en prendre connaissance. D'autre part, le contenu de cette page doit avoir pour but d'amener ceux et celles qui les consultent vers notre association, ses actions, ses activités, son site Internet, ses publications (*Epeichette, Passer*).

Séance du 14/12/2011

VIVONS UNE EPOQUE MODERNE (2)



Faciliter les adhésions

Le CA réfléchit à trois moyens pratiques de relancer et/ou faciliter les adhésions. Bien souvent, les adhésions ne sont

pas renouvelées simplement à cause d'un oubli.

Les personnes qui ont adhéré les trois dernières années mais n'ont pas réadhéré vont être relancées par courriel, mode de relance qui ne coûte rien.

D'autre part, le CA compte proposer aux adhérents que, à l'avenir, figure sur le bulletin d'adhésion la possibilité de choisir que le montant du renouvellement de la cotisation soit réglé par prélèvement automatique. Evidemment, cela ne resterait qu'une possibilité de choix et la réponse serait entièrement au choix de l'adhérent.

Enfin, nous étudions actuellement la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de règlement de la cotisation directement "en ligne" sur le site Internet de notre association. Là aussi, le "principe de non-obligation" serait de mise, et cette possibilité serait offerte uniquement à ceux qui la préfèrent, le mode de règlement traditionnel restant toujours en vigueur.

Une occasion de vous poser cette question : et vous, avez-vous réglé votre cotisation pour 2012 ? Rappelez-vous que votre cotisation augmente (un peu) les moyens financiers de votre association, et que votre adhésion en augmente la crédibilité et l'influence !

Séance du 14/12/2011

REVUE SCIENTIFIQUE DU CORIF

Le *Passer* bouge

Le *Passer* est la revue scientifique du Corif. Sa rédaction représente un énorme travail de la part de l'équipe qui s'en occupe, et repose beaucoup

sur les épaules de David Laloï qui doit être remercié des efforts qu'il fait depuis longtemps.

Conscient des difficultés rencontrées, le CA souhaite, avec David, trouver des solutions pour une parution plus régulière. Et ce d'autant plus que les conditions qui prévalaient au moment de la création de la revue ont passablement changé. Il semble en particulier que la création par la LPO-IDF et le Corif du site Internet Faune-IDF bouleverse le mode de diffusion des observations ornithologiques en accélérant encore plus cette diffusion que ne l'avaient déjà fait auparavant les listes de discussion. Les synthèses du *Passer*, qui nécessitent un énorme travail de compilation, semblent donc pouvoir prendre une autre forme. Comme, en conséquence, la revue tout entière. Des conversations en marge du CFO entre David et certains administrateurs montrent que nos idées convergent. Les récents renforts apportés par les trois nouveaux administrateurs, ainsi que la création de la commission Etudes/Protection (voir ci-dessous) vont permettre de prendre cette question à bras le corps.

Séances du 11/11/2011 et du 14/12/2011

ELLE MANQUAIT AU CORIF

Création d'une commission "Etudes/Protection"



Le CA a décidé de créer une commission "Etudes/Protection" dans laquelle,

comme pour la commission "Sensibilisation à la nature", adhérents et permanents uniront leurs efforts et leurs connaissances sur des projets d'études et /ou de protection élaborés en commun. La gestion du *Passer*, par exemple, pourrait faire partie des actions que cette commission mènera.

Séance du 14/12/2011

ASSEMBLEE GENERALE 2011

Du sang neuf !



Le CA a accueilli avec plaisir les quatre nouveaux administrateurs qui se sont présentés et qui ont été élus lors de la dernière assemblée générale. Pour l'ensemble des administrateurs, cela "donne du baume au cœur". Il y a aujourd'hui 14 administrateurs pour 15 postes. Le CA est presque au complet !

Séance du 14/12/2011

LE CA S'ORGANISE (1)

Calendrier des CA

Comme chaque année, le premier CA après l'assemblée générale organise le planning de l'année.

Les dates des conseils d'administration et le thème de certains d'entre eux sont donc planifiés comme suit : 19 janvier ; 16 février ; 15 mars (communication et vie associative) ; 12 avril (études) ; 24 mai (budget) ; 14 juin (éducation à la nature) ; 3 juillet ; 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre (préparation

de l'assemblée générale) ; 6 décembre (post-AG).

Devant l'ampleur des questions à traiter, et pour ne pas trop alourdir nos tâches, le CA décide d'ouvrir la possibilité de réunions spécifiques sur des sujets précis, auxquelles uniquement les administrateurs concernés participeraient. Ces réunions seront organisées en fonction des besoins.

Séance du 14/12/2011

LE CA S'ORGANISE (2)

Calendrier des événements associatifs

Les grands événements qui marquent la vie de notre association auront lieu aux dates suivantes (réservez-les dès maintenant sur vos agendas !) :

- Conférence "Bienvenue au Corif" : 11 février (à l'initiative de la commission Vie associative)
- Rencontres ornithologiques de printemps (ROP) : 12 mai
- Fête de la nature : 9-13 mai
- Faucons de Notre-Dame : 16-17 juin
- Corif Birdwatch : 13 octobre au terme d'une « semaine de la migration » commençant avec la journée BirdLife (le 6/10/12).

Séance du 14/12/2011

LE CA S'ORGANISE (3)

Election du bureau

Les membres du bureau ont tous été élus à l'unanimité, ce qui donne : G. Lesaffre, président du CA ; F. Malher, vice-président du CA ;

Campion, trésorier ; Ph. Maintigneux, secrétaire ; C. Walbecque, secrétaire adjointe.

Séance du 14/12/2011

LE CA S'ORGANISE (4)

Attribution des administrateurs

Pour améliorer l'efficacité du CA, mieux répartir les tâches et tirer avantage de l'arrivée de quatre nouveaux administrateurs, il est décidé de créer de nouvelles attributions et d'en élargir certaines.

Les attributions des administrateurs sont donc réparties ainsi : Vie associative : T. Riabi. Relations avec les salariés : Y. Dubois. Education à l'environnement : Y. Dubois, T. Puaud. Etudes/Protection/Passer : Ch. Gloria, F. Malher, C. Walbecque. Communication : Ph. Maintigneux, T. Riabi. Fête de la nature : O. Laporte, Th. Puaud. ROP : C. Walbecque (en liaison avec la commission Vie associative). Relations avec la LPO : P. Jeaucour (avec l'équipe existante : G. Lesaffre, Ph. Maintigneux, F. Malher, Th. Puaud). Suivi des échanges par mail : M. Penpeny, P. David.

Séance du 14/12/2011

LE CA S'ORGANISE (5)

Rencontres administrateurs / permanents

Le CA a décidé de renouveler l'expérience de l'année dernière et d'organiser à nouveau des rencontres

entre les administrateurs et l'équipe de permanents, autant pour faire mieux connaissance que pour évoquer les actions des uns et des autres, leurs souhaits, ainsi que les orientations que nous voulons donner à notre association. Il y aura même deux rencontres de ce type cette année, les 4 janvier et 19 septembre.

Séance du 14/12/2011

FETE DE LA NATURE

Le Corif a besoin de vous

Le Corif s'implique dans la Fête de la nature depuis qu'elle a été créée. Cette année ne dérogera pas car cet événement (qui se tiendra du 9 au 13 mai) est une occasion unique de donner toute sa place à notre association dans la communauté naturaliste. Et de toucher ainsi un public très large.

Des activités peuvent être proposées par des adhérents, par vous donc : faites découvrir au grand public un lieu que vous aimez, par exemple. N'hésitez pas à vous renseigner au local.

Des activités vont également être proposées par l'équipe de permanents, comme une opération "Portes ouvertes" à la réserve du bassin de la Bièvre à Antony, des sorties "entreprises" comme il a déjà été fait l'année dernière pour RTE, pendant la pause déjeuner, ou l'implication des Clubs nature.

Comme l'année dernière, dans le cadre de la Fête de la nature, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) organise le Festival de la nature, au Jardin des plantes. Le Corif souhaite y

tenir à nouveau un stand, celui de l'année dernière ayant été un grand succès (comme ceux des années précédentes, dans d'autres lieux, d'ailleurs...). Là aussi, tous les adhérents peuvent aider à tenir le stand, à accueillir le public, ainsi qu'à le monter et le démonter. L'année dernière, les adhérents qui tenaient le stand s'étaient réunis auparavant pour se préparer, échanger trucs et conseils, ce qui les a tous bien aidés. Une initiative à renouveler. N'hésitez pas à proposer votre aide au local.

Séance du 14/12/2011

OURCQ VERTE ET BLEUE

Le Corif a besoin de vous (bis)

Les 28, 29 et 30 septembre 2012 se tiendra une manifestation intitulée "Ourcq verte et bleue" qui se veut festive et éducative. Elle est organisée par la Ville de Paris, le département de la Seine-Saint-Denis et les villes riveraines du canal de l'Ourcq. Le Corif a l'honneur d'être sollicité pour y participer.

Des événements sont prévus dans les parcs de la Villette et de la Bergère, ainsi qu'au pavillon Maurouard où se trouvent les locaux de notre association. Des expositions seront organisées (hirondelles de la Villette, hirondelles de rivage, corridors écologiques)... L'écologie urbaine sera aussi évoquée. Pour animer cet événement, la présence d'adhérents sera très utile. Notez les dates sur votre agenda et renseignez-vous au local.

Séance du 14/12/2011



**jumelles
longues-vues
microscopes
accessoires**

www.sightsofnature.com

Pieter De Conincklaan 108, 8200 St.-Andries Brugge, 0032/50 31 50 01

Réseaux sociaux

<https://www.facebook.com/pages/Corif/302245499785572>



Difficile d'expliquer le boom de ce phénomène en quelques lignes (175 millions d'abonnés pour Facebook), ou d'essayer de convaincre de son utilité, voire même de l'analyser. Mais le Corif a décidé de tenter l'expérience.

Facebook

C'est une communication brève, instantanée, d'actualités ; la facilité d'utilisation permet aux « amis » internautes de déposer des photos ou des liens vers des publications plus approfondies, d'annoncer des événements. Si l'information est « séduisante », elle peut être partagée et se propager très rapidement au sein du réseau.

Le Corif y a sa place

Il peut être intéressant pour le Corif de prendre sa place dans le réseautage social en ligne et d'y laisser ses traces sachant qu'une grande partie des jeunes (à partir de 10-15 ans) utilise en priorité cette « cybercommunication », et que bon nombre d'associations ou de professionnels publics ou privés tels l'Opie, FNE, le Muséum... y sont déjà présents.

Toucher de nouveaux publics

L'idée est bien sûr de toucher de nouveaux publics pour mieux faire

connaître notre association et ses actions. Le contenu de cette page doit donc avoir pour but d'amener ceux et celles qui les consultent vers notre association, son site Internet, ses publications (Épeichette, Passer) et les encourager à participer à nos activités et nos actions. Nous espérons bien sûr également augmenter ainsi le nombre des adhérents. Ce nouveau moyen de communication du Corif ne remplace pas les autres, il vient surtout les compléter.

Enrichissez la page du Corif

Vous pouvez donc dorénavant nous rejoindre sur Facebook. Vous pourrez ainsi, sans oublier de les communiquer aussi aux corifiens qui ne souhaitent pas s'inscrire sur Facebook, enrichir la page du Corif de vos propres commentaires, trouvailles, émotions, créations ornithologiques !

À bientôt,

Catherine Walbecque

Nous avons appris le décès d'Alain Pigeot qui a été membre du Conseil d'administration de 2003 à 2005 et a occupé le poste de secrétaire pendant les deux dernières années de son mandat.

Au nom de tous ses adhérents, le Corif présente ses plus profondes condoléances à toute sa famille.

UNE ANIMATION DE CHOIX

Faucons crécerelles - 16 et 17 juin

En vue du week-end « Faucons à Notre-Dame » et autres lieux, prospectez et recensez la population des crécerelles à Paris.

**Dès maintenant
vous pouvez...**

Observer...

Surveillez les sites de nidification que vous connaissez, ou demandez-nous s'il en existe un près des lieux que vous fréquentez...

***Transmettre
vos observations...***

Communiquez régulièrement à Geneviève toutes les informations concernant la probabilité ou l'avancement de la nidification des faucons que vous observez.

Les mails, SMS, messages téléphonés sont les bienvenus.

Au besoin, transmettez-les sur Corifdiscus.

Petit retour en arrière

Depuis plus de 20 ans le Corif organise une animation, destinée au grand public, sur la présence de Faucons crécerelles à Notre-Dame. Cette activité a été étendue à d'autres sites, selon la présence des rapaces.

Pour être efficace, il faut que des Corifiens participent, non seulement au week-end, mais aussi au repérage des sites de nidification dès la mi-janvier.

Prospection et repérage

L'année dernière, ils ont été assurés essentiellement par deux adhérentes qui sont décidées à poursuivre cette année.

Vous voulez vous lancer ? Contactez-les, elles seront heureuses de vous faire participer à leurs recherches avant que vous ne «voliez de vos propres ailes».

Claire Aghion (06 85 54 43 28)

Jacqueline Lejeune (06 21 39 66 65)

Pour vous aider, il existe un livret sur le Faucon crécerelle, demandez-le au local. Il vous sera envoyé au format PDF.

Geneviève Chambert-Loir continuera, encore cette année, l'animation de l'équipe d'observateurs, ainsi que la remontée des informations.

Planning de l'animation

Il s'agit de collecter les disponibilités de chacun des volontaires pour le week-end d'animation. Deux journées, découpées en trois tranches horaires, se déroulent sur les sites retenus pour l'animation : Notre-Dame à coup sûr, le Musée de la Vie romantique dans le IX^e arrondissement, vraisemblablement, et d'autres peut-être.

Il faut établir le planning en relation avec le Corif pour recueillir les présences des permanents.

Geneviève Chambert-Loir, qui a assuré cette tâche pendant de nombreuses années, souhaiterait ne plus l'assurer.

Donc on cherche un successeur !

Inscrivez-vous auprès du local.

Geneviève Chambert-Loir

gchloir@club.fr

Messages vocaux ou SMS sur 06 62 79 82 73

Geneviève Chambert-Loir, Jean Hénon

Participer au repérage à Notre-Dame...

Rendez-vous "Quai de Montebello", mercredi 4 avril à partir de 8h30, pour faire le point sur la nidification à Notre-Dame. Prévoir au moins la matinée.

Suivre les deux autres sites...et d'autres encore...

1- Musée de la Vie romantique

16 rue Chaptal - IX°

2- Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - XIII°

Chapelle Saint-Louis - XIII°

Toutes précisions sur l'accès aux sites auprès de Geneviève.

Et n'oubliez pas de noter sur votre agenda...

Mercredi 4 avril :

repérage autour de Notre-Dame

Week-end des 16 et 17 juin :

animation sur les sites prévus

Sorties en semaine (hors week-end)

Irène Klinkert souhaite trouver des partenaires pour des sorties de découvertes et randonnées, en Île-de-France.

Contact : 06 11 69 36 38 - Ireneklinkert@noos.fr

Programme PRAIRIE-Chevêche-78

Une nouvelle formation pour les agriculteurs

Le programme de mesures agro-environnementales PRAIRIE-Chevêche-78, porté par le CORIF depuis 2008, n'est plus à présenter (Epeichette 94, pages 27 à 33 et Epeichette 98, page 24).



Enjeu et déroulement de la formation

Après les deux premières années consacrées exclusivement à la contractualisation des agriculteurs, nous avons entamé la phase d'animation, avec la proposition de différentes formations, en 2010 c'était

les haies et en 2011 la gestion des mares. C'est ainsi que le 24 novembre dernier, nous nous sommes retrouvés avec des agriculteurs, dont certains signataires, à Bourdonné pour une journée de formation consacrée aux mares. La formation était ouverte à l'ensemble des agriculteurs de la zone, aux agriculteurs biologiques et aux



autres porteurs de projets de programme PRAIRIE, c'est ainsi que la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, porteuse de nombreux programmes de MAE avec des enjeux eau ou biodiversité était représentée en la personne de son animateur Christophe Sotteau. Douze mares sont contractualisées dans notre PRAIRIE, avec l'obligation pour les exploitants d'appliquer un plan de gestion personnalisé.

Rôle et intérêt des mares

Après un tour de table permettant à chacun de mieux se connaître, et un nécessaire rappel réglementaire des obligations contractuelles du PRAIRIE, la parole a été laissée à notre première formatrice, Julie

Vancayzelee-Robilliard, animatrice du programme mare au PNR des Caps et Marais d'Opale. Elle nous a fait une brillante présentation portant sur :

- les différents usages des mares en milieu agricole (bassin tampon contre l'érosion des sols et les inondations, abreuvement du bétail, réserve d'eau en cas d'incendie, outil pédagogique pour les écoles des villages...);
- leur intérêt pour la biodiversité en général avec de belles illustrations des différentes espèces aussi bien végétales qu'animales qui peuvent y être observées ;
- des aspects plus techniques sur les méthodes d'entretien et les solutions possibles pour les problèmes pouvant être rencontrés (assèchement, com-

blement par la végétation, présence d'espèces invasives, envahissement d'algues ou de mousses,...).

Trame verte et bleue (TVB)

Après une excellente pause, comme l'année dernière, à l'Auberge du Clos Saint Pierre, l'après-midi a été consacrée à une seconde présentation, de la part d'Elodie Seguin de la SNPN, sur les politiques de conservation menées sur les mares. Cela a permis à nos exploitants de se familiariser avec différents aspects réglementaires et juridiques, et sur l'arrivée de la TVB (trame verte et bleue) avec sa déclinaison régionale, le SRCE (schéma régional de cohérence écologique).

La journée s'est clôturée par une dégustation du toujours délicieux cidre maison de M Martin, produit sur le seul verger engagé dans notre programme.

Perspectives

Après les haies et les mares nous envisageons pour 2012 ou 2013 de faire un petit voyage d'étude en Auvergne pour retrouver notre formatrice de l'année dernière et voir les méthodes de valorisation des haies, en particulier via le bois raméal fragmenté.

Un grand merci à nos deux formatrices pour la qualité de leurs interventions, ainsi qu'aux agriculteurs présents pour leur enthousiasme.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus, des documents sur les mares sont disponibles au local. N'hésitez pas à venir les consulter.

Colette Huot-Daubremont, Irène Anglade, William Huin

Photos : Colette Huot-Daubremont, Yves David

Sites et blogs

On pourrait nommer cette rubrique « les Corifiens, adhérents et permanents, ont du talent », tellement la qualité des ces sites-et-blogs saute aux yeux et... aux oreilles.

Denis Attinault
Yves Dubois

<http://denis.attinault.over-blog.com/>
Site Internet : <http://www.yvon-piafologie.skyrock.com>
Site photos : <http://www.oiseaux.net/photos/yves.dubois/>
Site CHR Picardie : <http://chr-picardie.over-blog.com/>

Gérard Elie
Loïc Epelboin
Olivier Laporte

<http://g.elie.free.fr>
www.oiseaux.net/photos/loic.epelboin/2011.1.html
Site : <http://digiscopies.free.fr/>
Blog : <http://obsenfrancilie.over-blog.com/>

Frédéric Malher
Dominique Robert

<http://lesoiseauxenville.skynetblogs.be/>
www.terroir-nature78.org



Ouvrir
l'Horizon!

ASSISES EN TERRITOIRES
DÈS 2012
RASSEMBLEMENT À LYON
DU 5 AU 7 MARS 2013

L'Île-de-France fera ses assises !

À l'initiative d'une dizaine d'acteurs représentant la société civile, l'entreprise ainsi que la sphère institutionnelle, s'enclenche en Île-de-France une dynamique d'assises régionales de l'éducation à l'environnement...

Une première réunion de préfiguration s'est tenue le 16 décembre 2011.

Autour de la table on trouvait

- le Corif
- la Fédération régionale des MJC IdF
- le CPN Val-de-Seine
- la LPO IdF
- Solicités
- Vivacités IdF
- le GRAINE IdF
- les Francas
- Deyrolle pour l'avenir (DPA)
- l'ARENE IdF

Thèmes abordés et démarche

Les débats ont porté sur la (re)mobilisation, les quartiers et zones rurales / l'ancrage territorial, les micro territoires / les micro structures, l'ouverture / la diversité :

- Comment attirer, les publics notamment le grand public-citoyen,
- Comment faire reconnaître l'EEDD : sa réalité économique,
- Comment faire de la prospective en s'appuyant sur des grands témoins...

Le principal levier pour un relais efficace de la démarche relève d'une

vive implication des territoires. Le GRAINE assurera cette articulation.

Si vous souhaitez rejoindre ces travaux et étoffer ainsi le champ des possibles, n'hésitez pas à contacter Anne Planchot-Kermorvant.

Perspectives pour 2012

Nous vous donnons rendez-vous en 2012, près de chez vous, proches de vos préoccupations, pour faire avancer ensemble l'éducation à l'environnement et ouvrir l'horizon !

Florent Raulin, Directeur du Graine

www.graine-idf.org

Plus d'infos : : <http://assises-eedd.org/>
Contact : anne.planchot@graine-idf.org

Activités sur le parc de la Poudrerie

Exposition, sorties, conférences organisées et animées par l'équipe des permanents et par des bénévoles du Corif.

Découverte des oiseaux

- Premier samedi de chaque mois
 - RV dans le hall de la gare de Sevran-Livry, à 9 h 00
 - Sans inscription
-

Exposition du Corif La clé des chants

- Tous les mercredis, samedis et dimanches du mois de mars
 - Pavillon Maurouard
 - De 14 h 00 à 16 h 30
-

Sortie

Découverte des amphibiens

- Samedi 17 mars à 19 h 00
- Parc forestier de la Poudrerie
- Inscription préalable auprès du Corif

Sortie

À la poursuite des chouettes

- Samedi 24 mars à 19 h 00
 - Parc forestier de la Poudrerie
 - Inscription préalable auprès du Corif
-

Conférence

Les plumes, avec l'association Eron

- Samedi 7 avril à 14 h 00
- RV au pavillon Maurouard,
- Inscription préalable auprès du Corif

Lucille Bourgeois,

Animatrice nature

lucille.bourgeois@corif.net



Comment suspendre la chasse en période de gel

Le CORIF agit et fait pression pour la mise en place d'une procédure de suspension de la chasse dans les conditions de grand froid.

Une procédure applicable sur le plan départemental est en passe d'aboutir. Sa mise en œuvre nécessitera l'intervention de volontaires pour le comptage des oiseaux d'eau.



Le CORIF est actif de longue date sur la chasse, en siégeant notamment dans différents CDCFS de la région. Ainsi lorsque l'hiver est froid, ce qui pour l'instant n'est pas le cas cette année, le CORIF demande la suspension de la chasse en cas de gel prolongé (article R.424.-3 du code de l'environnement). Depuis 2010, il existe même, grâce à l'action conjointe de différentes structures dont le Ministère chargé de l'écologie, l'ONCFS, la FNC, la LPO

et notre fédération FNE, une procédure nationale « gel prolongé » avec des déclinaisons régionales (voir encadré).

Cellules départementales

Cependant l'hiver 2010/2011, malgré son froid intense et ses nombreux épisodes de neige, n'a pas permis le déclenchement de cette procédure, et alors que des demandes répétées ont émané du CORIF, aucune concertation

n'a été mise en place. Le CORIF a envoyé un courrier aux préfets des départements concernés en février 2011. Lors des CDCFS de l'année, il a demandé la mise en place d'une cellule départementale « gel prolongé ». Nous avons été entendus, et grâce à l'appui des directions Centre et Île-de-France de l'ONCFS, que nous tenons à remercier, les cellules départementales se créent petit à petit.

La définition du « gel prolongé »

Une procédure définit précisément la notion de gel prolongé : températures minimales inférieures à -5°C , gel continu sans dégel diurne, le tout sur une période d'au moins 5-7 jours consécutifs, forte chute des températures d'au moins 10°C sur une période de 24 heures. Dans ce type de situation, l'organisation de la concertation peut alors conclure à la suspension de la chasse.

Une veille météo et un suivi des oiseaux

Ainsi à partir de fin novembre, l'ONCFS effectue une veille météorologique et des suivis (anatidés, foulques et bécasses) sur différents sites tous les 15 jours. Un seul site est concerné en Île-de-France pour les anatidés et foulques, l'étang d'Armainvilliers (77) ; les autres sont en région Centre. Lorsque les

conditions sont réunies, le déclenchement du protocole d'alerte se fait au niveau national ou régional, le régional pouvant se déclencher sans le national. Dans ce cas, d'autres sites vont être suivis avec un comptage tous les deux jours, la rédaction d'un bulletin d'alerte et de présentation des résultats tous les trois jours et le vote à chaque bulletin, de la cellule départementale concernée, avec, à la clef, la possibilité d'une suspension de la chasse sur une période de dix jours au maximum et renouvelable.

Une cellule en Seine-et-Marne

La cellule départementale de Seine-et-Marne est en place depuis décembre 2011. Elle est composée de la DDT, de l'ONCFS, de la FDC, de l'ADCGE, de l'ANVL et du CORIF. C'est une répartition équitable, ce qui est à souligner dans ce type d'instance. Les sites supplémentaires de comptages, toujours pour les anatidés et foulques, sont, en plus de l'étang d'Armainvilliers (ONCFS), la Base de Loisirs de Jablines (ONCFS), l'étang d'Egligny (FDC et ADCGE) et la base de loisirs de Vaires-sur-Marne (CORIF). La réunion concernant celle de l'Essonne, des Yvelines et du Val d'Oise doit avoir lieu le 12 janvier, le CORIF y sera représenté mais il n'est pas possible à l'heure actuelle de s'avancer sur sa composition et sur les sites choisis. Nous y reviendrons donc ultérieurement.

Recherche de volontaires

Maintenant vous l'avez compris, il est de notre responsabilité d'assurer le

comptage de la base de loisirs de Vaires en cas de déclenchement, cela tous les deux jours, donc y compris dimanches et jours fériés, et pendant toute la durée de l'alerte... L'enjeu à la clef est évident : apporter nos données et participer pleinement à la concertation, au même niveau que les autres membres de la cellule. Nous recherchons donc des volontaires prêts à s'investir afin de constituer un groupe facilement mobilisable. Il faudra surtout être réactif en cas de déclenchement. L'ONCFS nous fera parvenir un calendrier de comptage qui sera diffusé par mail à la liste des volontaires. À chacun de s'inscrire le ou les jours où il pourra.

**Si vous êtes intéressé,
merci d'envoyer un mail à :**

colette.huot-daubremont@corif.net

Une sortie à Vaires sera organisée afin de se mettre d'accord sur les lieux de comptages, et de mettre en place les modalités pratiques d'organisation. Bien sûr, les salariés feront partie des compteurs. Nous avons déjà deux volontaires : Philippe Persuy et Franz Barth qui nous ont aidés efficacement pour le choix du site seine-et-marnais. Nous tenons à les en remercier.

**Texte : Colette Huot-Daubremont
et William Huin**

Photo : Christian Gloria

Traduction des sigles

CDCFS : Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

FNE : France Nature Environnement

ADCGE : Association des chasseurs de gibier d'eau

FDC/FNC : Fédération départementale/nationale des chasseurs

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

DDT : Direction départementale des territoires

ANVL : Association des naturalistes de la vallée du Loing



Listes rouges : suivez le guide !

Plusieurs listes rouges des espèces menacées ont été (ou seront bientôt) publiées en

France, par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'histoire naturelle, concernant des secteurs taxonomiques (oiseaux, mammifères, rhopalocères...) ou géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie).

Ces listes nationales se déclinent de plus en plus souvent à l'échelon régional, en ayant pour but de guider les politiques de conservation locales.

Il était donc nécessaire de garantir la cohérence entre les différentes listes rouges régionales d'une part, et entre les listes rouges régionales et les listes rouges nationales d'autre part, au travers d'une méthodologie et d'une démarche communes.

C'est l'objectif de ce nouveau guide. Il apporte ainsi des précisions sur l'application de la méthodologie de l'UICN à l'échelle d'une région administrative française, fournit des réponses aux principales interrogations que se posent les acteurs réalisant des listes rouges régionales, et présente la démarche partenariale et collégiale à mettre en œuvre pour leur élaboration.

Ce guide est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Guide_pratique_Listes_rouges_regionales_especes_menacees.pdf

(Source : Éditions Législatives, Newsletter du 6 décembre 2011)

Vieux motards...

Ramsar est une ville iranienne où a été signée la convention en 1971.

La Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale vient de fêter ses quarante ans. À cette occasion, le troisième séminaire des gestionnaires de sites Ramsar vient de lancer une association Ramsar France. Elle a pour objet :

- de faire connaître et de promouvoir le label et les sites Ramsar en France ;
- d'encourager l'inscription de nouveaux sites dans notre pays ;
- d'améliorer la gestion de ces sites ;
- de créer des conditions d'échange et de production de connaissance et

d'expériences à l'échelle nationale et internationale ;

- de faire des propositions en France et à l'international.

Une charte pour la gestion des sites Ramsar a aussi été signée entre l'État, la nouvelle association et le secrétariat de la convention, visant à définir la coopération en ces différents acteurs, afin de permettre la signature de chartes de gestion particulière, spécifiques à chaque site.

Un bilan national de l'application de la convention a été dressé. La France accueille ainsi 36 sites, répartis sur 3,3 millions d'hectares*, dont 29 en métropole (aucun en Île-de-France). Les zones humides les mieux représentées sont situées sur le littoral, les plans d'eau et les lagunes.

(Source : CPEN, Bulletin n°406, décembre 2011)

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/201>

Piégeage, on recrute chez les mineurs !

L'arrêté du 29 janvier 2007 vient d'être modifié (par un arrêté du 13 décembre 2011, publié au JO du 22) afin de permettre aux mineurs de suivre la formation de piégeur dès l'âge de 15 ans et de devenir piégeur à 16 ans.

Vous trouverez la version mise à jour de ce texte dans les fichiers de votre liste de discussion préférée, à l'adresse suivante :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/Corifdiscus/files/Nuisibles/>

Quelques infos complémentaires

La précédente version de ce texte ne contenait aucune limite d'âge. Cet âge correspond à l'âge minimum légalement requis pour utiliser une arme à feu, à condition, d'une part, d'avoir l'autorisation de la personne qui détient l'autorité parentale et, d'autre part, d'être en possession, soit d'un

permis de chasser valide pour l'année en cours ou l'année précédente, soit d'une licence d'une fédération sportive (art. 46-1 du décret du 6 mai 1995 relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions).

Noël, la chasse à l'oie est ouverte !

Un arrêté du 23 décembre 2011 (J.O. du 24) vient de permettre la chasse de la Bernache du Canada (*Branta canadensis*) sur le territoire métropolitain de la France, jusqu'en 2015, à partir de l'ouverture générale (sauf exception ne concernant pas

l'Île-de-France), jusqu'au 10 février. Un bilan de la population devra être réalisé à la fin de chaque saison de chasse, et après le 10 février 2015, afin d'évaluer les résultats de ses dispositions.

Le texte est téléchargeable avec le lien suivant :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025023620&dateTexte=&categorieLien=id>

Noël : la chasse aux oies grises (cendrées, rieuses et des moissons) doit fermer plus tôt

Dans une récente décision, en date du 23 décembre 2011, le Conseil d'État vient d'annuler l'arrêté du Ministre de

l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, du 22 novembre 2010, relatif aux dates de



fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau, en tant qu'il fixe au 10 février la fermeture de la chasse des Oies cendrées, rieuses et des moissons.

La haute juridiction s'est notamment appuyée sur l'interprétation qu'a donnée la Cour de justice de l'Union européenne de l'article 7 de la «Directive oiseaux» du 2 avril 1979. La cour a en effet précisé que la protection prévue par cet article doit être une protection complète, excluant des risques de confusion entre espèces différentes.

Le Conseil d'État rappelle que les textes en vigueur, pour déterminer les dates de la chasse aux oiseaux, reposent sur un découpage des mois de l'année en trois périodes de dix jours, et déterminent, parmi ces trois périodes, celle à partir de laquelle une espèce peut être regardée comme vulnérable. Il souligne que les données scientifiques et techniques peuvent justifier, au regard du principe de protection complète d'une espèce, une fixation de la date de fermeture de la chasse à cette espèce dès la fin de la décade précédente.

Dans le cas présent, le Conseil d'État considère qu'il ressort du rapprochement entre, d'une part, les données scientifiques actuellement disponibles et, d'autre part, l'interprétation mentionnée ci-dessus de l'article 7 de la «Directive oiseaux», que si la période de vulnérabilité débute, pour les Oies cendrées, rieuses, et des moissons, à la première décade de février, l'augmentation importante du niveau de migration, atteint au cours de cette décade, impose une fermeture de la chasse dès la fin de la décade précédente (donc la dernière décade de janvier) pour satisfaire à l'objectif de protection complète de ces espèces.

L'arrêt du 23 décembre enjoint ensuite au Ministre de fixer, dans un délai d'un mois, une date de clôture de la chasse pour ces trois espèces d'oies qui ne soit pas postérieure au 31 janvier.

Vous pouvez télécharger l'arrêt du 22 novembre 2010, ainsi que ce nouvel arrêt du Conseil d'État, dans le dossier « chasse » de la rubrique « fichiers » de votre liste de discussion préférée.

Photo : J. Coatmeur



D'ici la prochaine Épeichette, consultez le Coin de Maître Hibou sur Corifdiscus et sur www.corif.net

STOC - EPS

des assises importantes

Le Muséum national d'histoire naturelle, Natureparif et le CORIF vous convient aux 2^e assises régionales du STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple).

Le 11 février prochain, de 14 h à 18 h, à l'amphithéâtre de Paléontologie du Muséum (3, rue Buffon, Paris V^e).

Depuis plus de vingt ans, des ornithologues amateurs et professionnels collectent en France des données dans le cadre du STOC-EPS. En 2004, le CORIF et le Muséum ont mis en place l'Observatoire régional des oiseaux communs (OROC) dans le but de développer le réseau du STOC-EPS dans la région.

Les données récoltées permettent d'établir des indicateurs d'état de santé de la biodiversité, parmi les plus pertinents au niveau international, national mais aussi au niveau régional.

Discussions et infos

Ces 2^e assises régionales du STOC-EPS seront, de nouveau, l'occasion de discuter collectivement du déploiement de ce suivi dans notre région ainsi que des nombreux résultats qui en résultent.

Ce sera également l'occasion d'attribuer le premier prix du concours à l'heureux gagnant de la paire de jumelles Leica offerte par NatureParif, attribuée par tirage au sort à l'un des observateurs de l'OROC ayant participé au suivi en 2011.

Nous pourrions discuter, lors des assises, des variations de détectabilités et des difficultés que posent certaines espèces.

D'ici les assises

Pour patienter jusqu'aux assises, des enregistrements d'ambiances sonores sont mises à votre disposition sur le site :

<http://www.natureparif.fr/fr/biodiversiteidf/suivis/stoc-eps>

Sortie à suivre...

Enfin, ces assises seront suivies, le 18 février, de 9 h à 12 h, par une sortie de terrain au parc forestier de la poudrerie (Vaujours). La matinée sera consacrée à l'observation des oiseaux présents sur le parc et à la mise en place concrète et pratique du STOC-EPS sur le terrain.

Programme des assises

À partir de 14h00, accueil des participants

14 h 15 - Introduction: quelle participation en 2011, quels résultats depuis les dernières assises ? (D. Laloi)

14 h 30 - Le STOC comme instrument

- STOC et zones Natura2000 (V. Pélissier)
- Le STOC dans l'attribution des statuts régionaux de Liste Rouge (G. Lesaffre)

15 h 20 - Contribution des suivis temporels à la recherche (F. Jiguet)

Pause de 15 min.

16 h 00 - Suivis temporels et grand types d'habitats en région Île-de-France

- en milieu urbain (F. Malher)
- en zones agricoles (K. Princé)

16 h 50 - Résultats du jeu concours

17 h 00 - Conclusion générale (D. Laloi)

Très important

Merci de vous inscrire pour les assises, comme pour la sortie de terrain, avant le 3 février au CORIF (corif@corif.net, par téléphone au **01 48 60 13 00)**

Comment rejoindre la Maison de l'Oiseau ?

Le Parc forestier de la Poudrerie, situé à une vingtaine de minutes de Paris, est facilement accessible :

- ▶ **En transport en commun par le RER B, arrêt Sevan-Livry (L'accès à la Maison de l'Oiseau se fait ensuite à pied depuis la gare de Sevan-Livry par la promenade Jean-Henri Fabre située face à la gare (15 min).**
- ▶ **Par la route : - Route Nationale 3 (RN3), Sortie VAUJOURS CENTRE, Suivre les panneaux Parc forestier de la Poudrerie. Entrée du parc Allée Eugène Burlot par la RD 44. L'accès à la Maison de l'Oiseau se fait ensuite à pied depuis le grand parking situé à gauche au bout de l'allée Eugène Burlot (5 mn).**

Natureparif - Programme 2012

Tous les 3^e jeudis de chaque mois, la parole est donnée à des acteurs clefs de l'étude et de la protection de la nature. Conférences suivies d'une séance de questions/débat avec le public d'une heure environ.

Renseignements pratiques

De 18h à 20h (la conférence de décembre exceptée)
Auditorium de la SNHF, 84 rue de Grenelle - 75007 Paris
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Jeudi 16 février 2012

Avant-première du film « Île-de-France, Nature insoupçonnée »

Jeudi 22 mars 2012

Les pesticides, une question de santé publique

Jeudi 19 avril 2012

50 000 observations pour la forêt

Jeudi 10 mai 2012

Les fourmis, une incroyable diversité !

Jeudi 21 juin 2012

Le chant des oiseaux

Jeudi 20 septembre 2012

Plantes sauvages médicinales

Mercredi 10 octobre 2012

Projection du film « La Reine malade »

Jeudi 25 octobre 2012

Les poissons d'Île-de-France

Jeudi 15 novembre 2012

Construction d'un regard : sols et sous-sols d'Île-de-France

Mercredi 19 décembre 2012

Spéciale enfants - de 15h à 17h
Toutes les bêtises sur la nature que les grands racontent aux enfants

Plus d'informations

Ophélie Alloitteau, chargée de communication
01 75 77 79 04
ophelie.alloitteau@natureparif.fr

ECO VOLONTARIAT

Chez les Gibbons de Kalaweit à Bornéo

Pour ceux qui veulent consacrer un peu de leur temps à de l'écovolontariat, un site au cœur de l'île de Bornéo vous ouvre ses portes, pour la protection des gibbons. Expérience d'une Corifienne.



Kalaweit ? Cette association a été créée il y a plus de dix ans par un jeune Français, Aurélien Brulé dit « Chanee » (gibbon en thaïlandais), pour tenter de sauver les Gibbons d'Indonésie. Ces primates sont détenus en captivité, dans des conditions sordides, comme animaux de compagnie. Ou bien ils sont victimes de la déforestation pour l'exploitation du bois exotique mais surtout pour les plantations de palmiers à huile.

Alors, avec une amie nous décidons de partir cet été 2011, pour aider, pour voir aussi... Et très vite nous nous rendons compte de l'ampleur du désastre. Partout la forêt brûle à

Bornéo. Ce ne sont pas des flammes impressionnantes mais les arbres se consomment sur la tourbe : à perte de vue des nuages de fumée. Parfois, on ne voit même pas le soleil !

Le sanctuaire

La route est longue depuis Paris : vol Jakarta, vol Palangka Raya, une journée de 4x4, et enfin, lorsque la route ne va pas plus loin, une heure de pirogue à moteur sur le fleuve Barito. Nous voici enfin arrivés à Kalaweit : 8 hectares, une plantation d'hévéas que Chanee a achetée pour y installer ses protégés récupérés depuis une douzaine d'années : environ 140

gibbons, mais aussi un jeune nasique, un macaque queue-de-cochon, six ours des cocotiers et deux crocodiles.



Un gibbon acrobate !

Le camp se trouve en pleine jungle, en face d'une Réserve créée par l'État indonésien (de l'autre côté du fleuve), mais non surveillée, où vivent des gibbons sauvages. Le braconnage y est fréquent, des animaux, des arbres. Chaneé, par sa présence et la mise en place de ses gardes, veut la préserver. Nous ferons deux expéditions avec lui dans cette forêt vierge, de jour et de nuit : immersion dans un monde totalement sauvage...

Les écovolontaires

Quinze jours parmi les gibbons, cela représente des activités très variées pour les écovolontaires. Nous participons au nourrissage des animaux (deux fois par jour) ; nous accompagnons les vétérinaires qui leur prodiguent des soins ; nous aidons l'équipe au nettoyage des enclos.

Deux jours par semaine, Nanto, le manager du camp, va chercher en bateau le ravitaillement à Muara Teweh, la petite ville la plus proche : principalement les fruits destinés aux animaux (papayes, ananas, pastèque, bananes), ainsi que les provisions pour les « humains » ! Le déchargement est effectué par tout le monde, seigneurs et écovolontaires.

Le travail des écovolontaires c'est aussi du bricolage. Chacun peut choisir son « chantier » : démontage d'anciennes cages, en vue de construire de nouvelles volières plus solides et mieux adaptées, creusement d'une fosse septique pour une future volière, préparation de pieux en bois récupérés pour la construction d'une cage plus grande pour le Macaque... Chacun peut y trouver son niveau de compétence !



Calao rhinocéros

Une journée à Kalaweit

Bien sûr le rythme de la vie à Kalaweit est adapté à celui des

gibbons : premier nourrissage à 6h30, le second à 13h30, ensuite les animaux se reposent et nous ne pénétrons plus dans leur zone après 15h30.

Mais quel enchantement le matin de se faire réveiller par les gibbons, lorsque le jour pointe ses premières lueurs (il est environ 5h) ! Jamais je n'oublierai ces chants qui me transportent encore aujourd'hui à Bornéo.

Le reste de la journée est consacré aux autres activités, selon son énergie et la température (35 ° humides !).

Il fait nuit vers 18h, et les effectifs se réduisent sensiblement vers 20h. Chacun regagne son lit et sa moustiquaire.

La vie quotidienne avec les gibbons, l'observation de leurs comportements, sont des moments uniques et précieux, inoubliables... C'était mon premier séjour écovolontaire. J'espère que ce ne sera pas le dernier !

Ghyslaine Lalbaltry

« *We just try to help* »

Chanee a un autre site, sur l'île de Sumatra (non-ouvert à l'écovolontariat), plus spécialisé sur les Gibbons siamangs. Il poursuit inlassablement son travail de protection des Gibbons, avec une devise modeste, à son image : « *We just try to help* ». Si vous souhaitez plus d'informations sur Kalaweit, consultez le site de Chanee : http://www.kalaweit.org/index_fr.php



Écovolontaires en action

La digiscopie pour tous

Denis Attinault a organisé une sortie d'initiation à la digiscopie, samedi 10 décembre sur la base de loisirs de Jablines. Des conseils très utiles pour débiter ou se perfectionner.

La digiscopie consiste à photographier l'image qui apparaît dans l'oculaire d'une longue vue terrestre.

Initialement utilisée par les ornithologues pour conserver une trace de leurs observations, cette technique commence à attirer les photographes animaliers depuis que la qualité des photographies obtenues s'est grandement améliorée.

Matériel de base nécessaire

- une longue-vue terrestre de qualité (verres traités) et de bon diamètre (80 mm) équipée d'un oculaire (généralement un 30x champ large ou un zoom 20-50) ;
- un trépied stable et une bonne rotule (généralement de type vidéo) ;
- un appareil photo numérique compact (zoom 4x maxi) de bonne facture ;
- un adaptateur pour positionner l'APN sur la longue vue, adaptateur pivotant ou de type « manchon » ;
- un déclencheur souple.

Technique de prise de vue

Une fois la cible repérée dans la longue vue et la mise au point faite, positionner l'APN soit en pivotant son dispositif pivotant, soit en l'emmanchant sur l'oculaire. Retrouver l'image de la cible sur l'écran de l'APN. Affiner la mise au point de la longue vue si l'APN n'arrive pas à faire le focus sur la cible. Déclencher.

La difficulté est d'être très rapide pour être opérationnel avant que l'oiseau ne se soit envolé...

Avantages de la digiscopie

Cette technique permet de photographier les animaux à grande distance sans les déranger et notamment les oiseaux farouches ou furtifs.

Limites de la digiscopie

L'apprentissage est assez long et nécessite de la persévérance pour acquérir rapidité, dextérité et une qualité constante dans le temps.

Les limites originelles datant du début de l'apparition de cette technique, qualité des photos médiocre, nécessité d'opérer par très bonnes conditions météo, oiseaux immobiles, sont sans cesse repoussées notamment grâce à la sortie sur le marché d'appareils photos numériques performants et à la persévérance des adeptes « expert » de cette technique.

Pour s'en rendre compte, voir les forums spécialisés sur Internet où

les membres se feront un plaisir de vous renseigner.

- <http://www.chassimages.com/forum/index.php/board,49.0.html>
- <http://www.beneluxnaturephoto.net/forumf/index.php/board,25.0.html>
- <http://www.image-nature.com/forum/viewforum.php?f=77&sid=9daaeaa03126fc2129f7f71219bd7500>

- <http://tech.groups.yahoo.com/group/digiscopingbirds/>

Coût de l'équipement idéal

Lunette 2400 €, oculaire 300 €, adaptateur 200 €, APN 300 €, pied-rotule 300 € : soit environ 3500 €

Il est possible de s'équiper pour moins cher mais la qualité des photos obtenues s'en ressentira.

Texte et photo : Denis Attinault



Ci-dessus photo prise à Fontenay-le-Vicomte à 50 m, par temps médiocre.
Encore plus de photos sur : <http://denis.attinault.over-blog.com/>

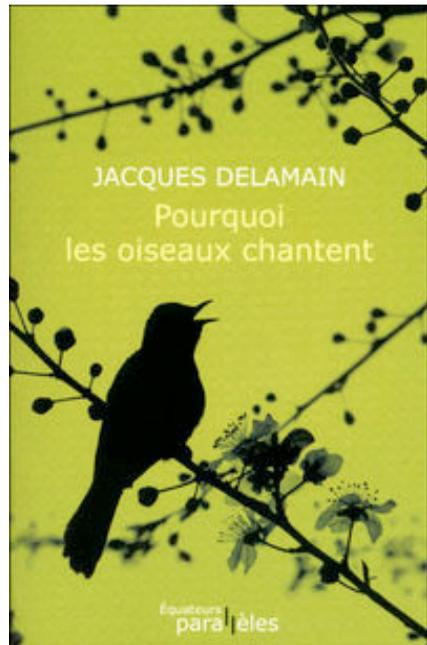
La vie, toujours

Une fois n'est pas coutume, je ne parlerai pas de ce qu'il m'a été donné de découvrir au hasard de mes baguenaudes naturalistes mais d'une scène que j'ai vue à la télévision.

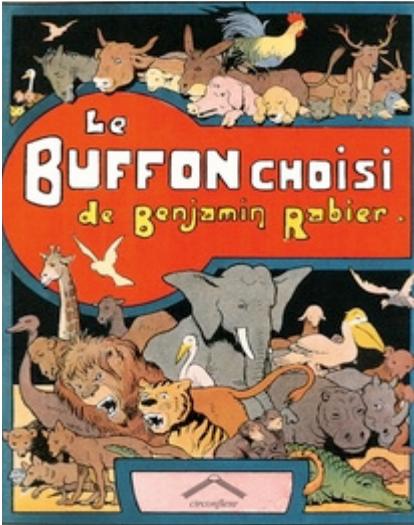
Je regardais la série documentaire « Apocalypse », produite par France 2, présentant la Seconde Guerre mondiale. La séquence qui a retenu mon attention met en scène Rommel, en 1942 ou 43, en train de visiter un cimetière militaire de fortune au milieu de nulle part. Quelques méchantes croix de bois sont fichées dans le sable, la lumière est intense et l'on devine la chaleur... Soudain, une hirondelle sans doute fatiguée par la migration et voletant à faible hauteur, vient se poser sur l'une des croix, à proximité de celui qui fut surnommé le « Renard du désert ». Elle redécolle aussitôt et quitte l'écran. J'ai trouvé cette incongruité salvatrice en ce qu'elle remettait la vie à sa place, là où la guerre et la mort s'étaient invitées.

Cela m'a rappelé ces pages où Maurice Genevoix ou Jacques Delamain (qui initia Messiaen à l'écoute des chants d'oiseaux), engagés dans le premier conflit mondial, continuent d'observer la nature au milieu du carnage. C'est en partie ce qui leur a permis de tenir le choc. Dans son *Journal de guerre d'un ornithologue* (Stock), Delamain

écrit : « 9 mai. Vers 5 heures du matin, une violente détonation remplissant toute la vallée. Notre 120 probablement. Pas d'effet apparent sur le volume du chant matinal. 25 mai. Le départ du 90 tout proche, assourdissant, n'interrompt pas un instant le chant des Merles. » Poignante, cette façon de continuer à prêter attention à ces bribes de vie alors même que la mort rôde...



Couverture d'un ouvrage de Jacques Delamain réédité en 2011. Il comprend l'ouvrage cité par Guilhem. La notice consacrée à Jacques Delamain sur Wikipédia, bien que brève, est fort intéressante.



Le Comte et le comptable

Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707-1786) est l'auteur de « l'Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du Roy ».

C'est cette somme, très, très, très condensée que Benjamin Rabier (1864-1939) a entrepris d'illustrer vers 1910.

Mais Benjamin Rabier, qui est-il ? Illustrateur que les « moins de ?? ans ne peuvent pas connaître » mais qui a enchanté les « plus de ?? ans ».

Il a exercé de nombreux métiers dont celui de comptable – ce qui explique le titre – et a illustré de nombreux ouvrages : les fables de la Fontaine par exemple. Il a créé Gédéon le canard, le plus célèbre de ses animaux très anthropomorphes et la publicité pour la « Vache qui rit », (publicité involontaire et gratuite).



L'ouvrage de Buffon, illustré à sa parution de dessins à fort souci esthétique et anatomique (c'est le bien nommé Martinet qui a illustré la partie ornithologie), trouve en Benjamin Rabier un illustrateur résolument anthropomorphique qui s'accorde très bien avec certaines descriptions de Buffon, elles aussi très anthropomorphiques.

Conseillé par Jean Hénon

Le Buffon choisi de Benjamin Rabier - Éditions Circonflexe 2009 - 267 pages

Bibliothèque du Corif

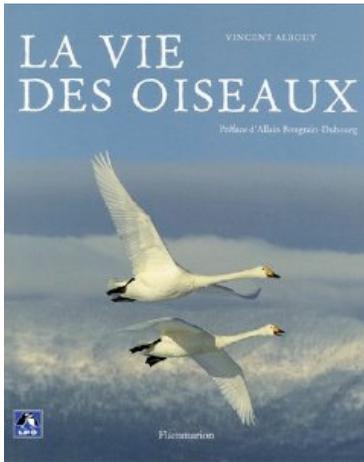
La bibliothèque du Corif offre un grand choix de livres et revues.

Son catalogue est informatisé et accessible depuis le site Internet du Corif en cliquant sur le lien en première page.

Sarah Simon est partie à Lyon. Thomas Puaud, pour des raisons professionnelles, sera moins présent. Ils étaient deux des principaux participants.

On cherche donc des volontaires pour reprendre le flambeau... Contactez le local !

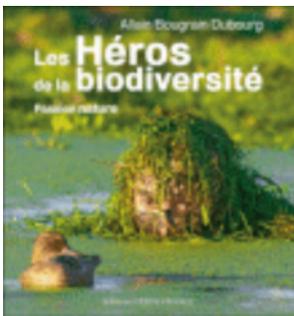
La vie des oiseaux



Les photographes de ce livre, Sylvain Cordier et Alain Guerrier, ont traqué aux quatre coins du monde -y compris à partir d'un ULM -pour proposer une étonnante série de séquences de vie animale : l'aigle pêchant sans toucher l'eau, le cormoran brun plongeant à 100km/h, le canard colvert décollant comme un hélicoptère, le tisserin tressant son nid... Vincent Albouy commente chacune de ces scènes de vie et apporte des réponses simples aux questions que se pose l'amateur d'oiseaux : comment se libèrent-ils de la pesanteur du vol ? Comment se guident-ils lors de leurs migrations ? Comment un oiseau pêcheur repère-t-il ses proies sous l'eau ?...

Vincent Albouy (auteur), Sylvain Cordier (photographies), Alain Guerrier (photographies), Allain Bougrain-Dubourg (préface)
Éditions Flammarion 2005 - 144 pages

Passion nature, les héros de la biodiversité



Ça y est, la prise de conscience est avérée. Nous sommes tous lucides sur le bilan : le vivant qui nous entoure agonise! Reste qu'il convient d'agir.

Allain Bougrain- Dubourg qui, depuis plus de trente ans, se bat sur le terrain pour enrayer le déclin de la biodiversité n'a pas manqué de pointer les causes de l'hémorragie.

Avec la même conviction, il donne aujourd'hui la parole à ceux qui s'investissent pour inverser la tendance.

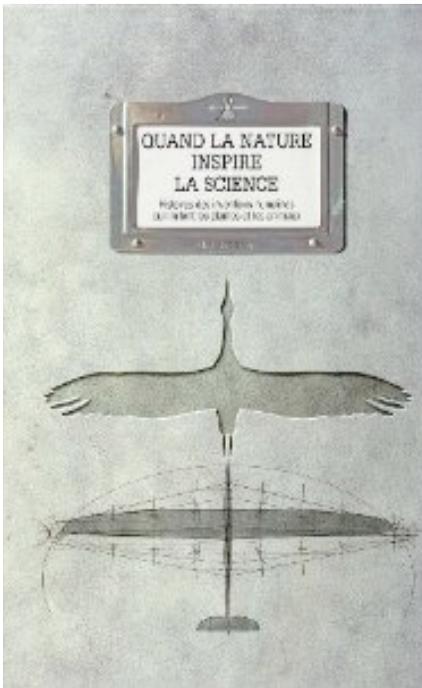
Scientifiques, membres d'associations ou simples «écocitoyens», ces héros ont tous une histoire à raconter. Leur aventure nous éclaire sur les singularités de la vie animale et végétale et nous

entraîne vers l'espoir d'un «vivant» enfin respecté. Pour chaque portrait ; un témoignage, un état des lieux du problème, un descriptif des actions mises en place et de nombreuses photos.

Allain Bougrain-Dubourg

Editions Ouest France 2011 - 302 pages

Quand la nature inspire la science



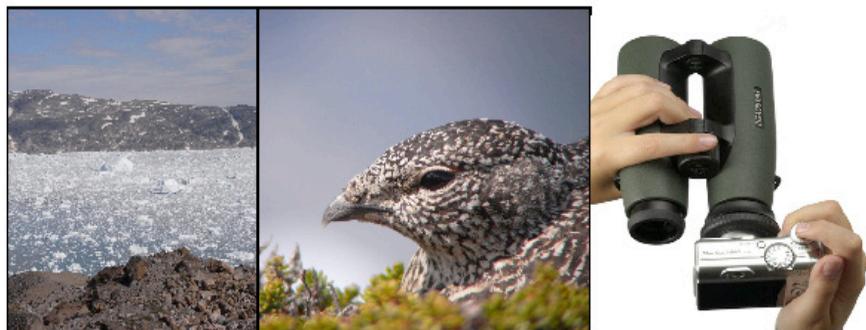
Histoire des inventions humaines qui imitent les plantes et les animaux

Saviez-vous que le Velcro est le résultat de l'observation d'une plante « accrocheuse », la bardane ? Que la première montre-réveil est due au grillon ? Que la coquille Saint-Jacques est à l'origine de l'invention de la tôle ondulée ? Que les yeux antireflets des mouches ont permis la création de panneaux photovoltaïques ? Que le toit de Waterloo Station, à Londres, a été bâti sur le modèle des écailles du pangolin ? Que la cigogne, la chauve-souris, le canard et même le thon ont inspiré autant de modèles d'avions ? Depuis des centaines d'années, les animaux et les plantes ont soufflé leurs idées simples et naturelles aux ingénieurs, aux architectes et aux scientifiques qui ont su les observer. Cette science, longtemps empirique, s'appelle le biomimétisme.

Elle est devenue aujourd'hui l'un des aspects les plus prometteurs de la recherche, permettant d'imaginer des inventions fascinantes, des technologies non polluantes, des matériaux entièrement recyclables, des énergies renouvelables performantes... La nature est à la fois merveilleuse et généreuse, il suffit de savoir la regarder pour en tirer le plus grand profit !

Mathilde Fournier, Yannick Fourié

Editions Plume de carotte 2011 -152 pages



Immortalisez vos meilleurs souvenirs grâce à l'adaptateur

SNAPSHOT de SWAROVSKI OPTIK !

***s'adapte sur nos gammes EL et SLC**

***Traitements des lentilles pour une transmission parfaite**

SWAROBRIGHT


 **Easy to Clean**

***un SAV efficace et réputé, avec votre entière satisfaction pour obligation**

**Contactez-nous pour recevoir notre dossier complet et détaillé
sur l'observation et la Digiscopie pour l'Ornithologie**

SWAROVSKI OPTIK France 9, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris Tél : 01 48 01 92 80

info@swarovskioptik.fr

www.swarovskioptik.com

Corif
Centre Ornithologique
Ile-de-France

Maison de l'oiseau
Parc Forestier de la Poudrerie
Allée Eugène-Burlot
93410 Vaujours

Tél. : 01 48 60 13 00
E-mail : corif@corif.net
Site Internet : www.corif.net

Permanences

> **Local ouvert du lundi au vendredi**, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Merci de téléphoner au préalable.

Accès en transports en commun

RER - Ligne B5 : Sevrans-Livry
Bus: 670-607a-147-623

Liste de discussion : corifdiscus-subscribe@yahoogroups.com

Tous les adhérents peuvent donner des nouvelles de leurs activités et de leurs découvertes dans le domaine de la protection de la nature.

Pour cela, adressez vos articles (rédigés en police Times, taille 10, environ 2 500 signes et espaces par page format Épeichette A5) au Corif à l'adresse corif@corif.net ou à défaut par courrier.

Vous pouvez également envoyer des dessins ou photos.

N'oubliez pas que la bonne longueur pour un texte correspond à celle dont vous appréciez la lecture !

**Date limite des envois pour le prochain numéro (le 110) :
15 mars 2012**

Directeur de la publication : G. Lesaffre

Rédaction : Cl. Bied-Charreton, Ch. Gloria, J. Hénon, Ph. Maintigneux

Photos : D. Attinault, L. Bourgeais, J. Coatmeur, Y. David, Ch. Gloria, J. Hénon, C. Huot-Daubremont, Gh. Lalbaltry

ISSN : 1772 3787

À noter dans votre agenda

Réservez dès maintenant ces dates !

Samedi 12 mai

**Rencontres ornithologiques
de printemps**

> *page 16*

Du 9 au 13 mai

Fête de la Nature

Partout en Ile-de-France

Stand du Corif au jardin des Plantes

> *page 17*

16 et 17 juin

Week-end faucons à Notre-Dame

Et dans d'autres lieux, suivant
la nidification des faucons...

> *page 20*

16 et 17 juin

Inventaire éclair de NatureParif

> *Détails sur www.natureparif.fr*

Pour toute information de dernière minute
sur les activités du Corif et la protection de la nature en général,
rendez-vous sur www.corif.net

Des activités en 2012...

Participer aux sorties et pourquoi pas en organiser et animer... à plusieurs, par exemple, c'est convivial et ça permet de faire face aux imprévus.

Rejoindre les différentes commissions pour dynamiser encore plus le Corif.

Présence sur les stands tenus par le Corif pour le faire connaître et sensibiliser les visiteurs à la défense de l'environnement et de la biodiversité.

Les ROP, la Fête de la Nature, l'animation faucons, l'inventaire éclair de NatureParif !

L'Epeichette

